

AVIS D'APPEL A LA CANDIDATURE

POUR LE CHOIX D'UN ARCHITECTE OU GROUPEMENT D'ARCHITECTES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ET DE SUIVI DES TRAVAUX DE

- 1- REAMENAGEMENT DU SIEGE DU MINISTERE DE L'EDUCATION -BLOC "L"
- 2- REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT ANNEXE AU COLLEGE BEB JDID SIS A BEB JDID.

Maître d'ouvrage : Ministère de l'Education

Objet de l'appel à la candidature et données générales :

Cet appel à la candidature porte sur l'élaboration des études architecturales et le suivi d'exécution des travaux de :

Projet	Estimation des travaux (T.T.C.)
-1- REAMENAGEMENT DU SIEGE DU MINISTERE DE L'EDUCATION -BLOC "L"	4 000 000,000 dt (2 500.000 dt première tranche)
-2- REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT ANNEXE AU COLLEGE BEB JDID SIS A BEB JDID	3 500 000,000 dt

- 1. Condition de participation :** L'appel à la candidature s'adresse à égalité de conditions aux architectes inscrits à l'Ordre des Architectes de Tunisie (OAT) dont leurs noms figurent dans la dernière liste éditée par le COAT ou disposant d'une inscription pour l'année en cours.
- 2. Retrait des dossiers :** le retrait des dossiers d'appel à la candidature se fera à partir de la date de publication à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS.
- 3. Composition du dossier de candidature :**

Pièces demandées	Mode d'envoi	
1. Une demande de candidature dûment signée par l'architecte mandataire (cachet et signature) précisant notamment l'adresse exacte, le numéro de téléphone et son adresse e-mail. (Annexe N°1)	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	L'original par voie matérielle
-2- Une convention dûment signée par tous les membres déclarant la constitution du groupement solidaire et désignant un mandataire en cas de groupement d'architectes. (Annexe N°2)	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	L'original par voie matérielle
-3- Une attestation d'inscription à l'ordre des architectes tunisiens valable pour l'année en cours délivrée par le COAT, (pour chaque Architecte en cas de groupement) .	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	L'original par voie matérielle
-4- Le curriculum vitae (pour chaque membre en cas du groupement). (Annexe N°3)	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	L'original par voie matérielle

-5- Une copie certifiée conforme du diplôme ; en cas de diplôme étranger joindre obligatoirement l'équivalence du diplôme.	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	Copie certifiée conforme par voie matérielle
-6- Une copie certifiée conforme des attestations de formation dans les domaines de : *le développement durable, *l'énergie renouvelable *l'économie d'eau * l'économie de l'énergie, *Le respect de l'environnement.	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	Copie certifiée conforme par voie matérielle
-7-1- Un état détaillé des références en matière d'études et du suivi des projets de bâtiments civils étudiés et réceptionnés durant les dix (10) dernières années comptées jusqu'à la date limite de remise des candidatures (selon Annexe N°4.A). -7-2- Un état détaillé des références en matière d'études et du suivi des projets de réhabilitation et de réaménagement étudiés et réceptionnés durant le cursus professionnel du candidat (selon Annexe N°4.B) -7-3- La liste des projets ayant été primés ou indemnisés lors de la participation aux concours d'architecture. (Selon l'annexe N°5) -7-4- Les justificatifs nécessaires tel que présentés dans l'article 4.1 et 4. 2 du cahier de candidature.	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS.	Par voie matérielle
-8-1- Le plan de charge pour les candidats selon l'annexe n° 6. -8-2- Les justificatifs nécessaires tels que présentés dans l'article 4. 3.	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS.	Par voie matérielle
-9-Une déclaration sur l'honneur quant à l'exactitude et à la véracité des renseignements fournis. (Annexe N°7)	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	L'original par voie matérielle
-10- La liste des classements des projets à priorité remplie selon l'annexe n° 5.	Par le système d'achat public en ligne TUNEPS	Par voie matérielle
-11- La situation fiscale, l'affiliation et les cotisations à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) sont contrôlés automatiquement par le système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).		-

4. Critère de choix et barème de notation :

N°	Critère d'évaluation	Note
1	REFERENCES ET EXPERIENCES (RE)	70
2	PLAN DE CHARGE (PC)	20
3	QUALITE DES PRESTATIONS ANTERIEURES (QP)	10

La note globale (NG) est sur 100points

$$NG = RE + PC + QP$$

5. Modalités d'envoi des dossiers de candidature :

L'envoi des offres sera tel qu'il est décrit dans le tableau ci-dessus. **Le dernier délai de réception des offres est fixé pour le 15/05/2024 à 10h00 du matin.**

Toutefois, une copie de l'offre contenant toutes les pièces mentionnées dans l'article 3 et 4 du cahier de charge sera envoyée par voie postale ou déposée directement au bureau d'ordre central du ministère de l'éducation dans les délais fixés pour la réception des candidatures et des offres. Le dossier de candidature doit être placé dans une enveloppe fermée indiquant la référence de l'Appel à la candidature et son objet et portant la mention suivante :

**MINISTERE DE L'EDUCATION
SECRETARIAT GENERALE
DIRECTION GENERALE DES BATIMENTS ET DE L'EQUIPEMENT
BOULEVARD BAB BNET 1030 TUNIS.**

**APPEL A LA CANDIDATURE
POUR LE CHOIX D'UN ARCHITECTE OU GROUPEMENT D'ARCHITECTES EN VUE DE LA REALISATION DES
ETUDES ET DE SUIVI DES TRAVAUX DE**

- 1- REAMENAGEMENT DU SIEGE DU MINISTERE DE L'EDUCATION -BLOC "L"**
- 2- REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT ANNEXE AU COLLEGE BEB JDID SIS A BEB JDID.**

6. Ouverture des plis :

Les conditions d'ouverture des dossiers de candidatures sont fixées par les dispositions des articles 58 à 62 du décret 1039.

La commission d'ouverture des offres se réunit **le 15 Mai 2024 à 11h00 du matin pour ouvrir les offres reçues sur le système des achats publics en ligne « TUNEPS » et celles reçues hors ligne.**

Renseignements complémentaires : Voir Le Cahier de La Candidature

NB : Les dossiers non conformes ou incomplets ou parvenus après la date limite sus indiquée seront automatiquement rejetés.